

MAIRIE DE WOUSTVILLER
24, rue de Nancy - 57915 WOUSTVILLER

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 AVRIL 2016

PRESENTS : 16

Mmes **CRISTINELLI-FRAIBOEUF Sonya - BUBEL Géraldine – CLOSSET Véronique - GABRIEL Aline - GROSS Barbara - KLEY Virginie - PORTE Aline - RAKOWSKI Marie-France - SCHWARTZ Jeanne.**

Mes. **JUSZCZAK Jean-Claude - BRUCKER Régis - DANN Alain - GABRIEL Jean-Michel KNAPIC Emmanuel - MULLER Raphaël - TAJAJ Mujo.**

ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION : 7

Mmes **BREITUNG Mariette - DUBUISSON Alexandra - LE HARZIC Catherine**
Mes **ENGLER Jacques - LUTRINGER Jean-Luc - ORIEZ Yves - STACHOWIAK Alain.**

ABSENTS EXCUSES : 0

ABSENT : 0

Madame le Maire souhaite la bienvenue aux membres du conseil municipal et ouvre la séance.

Monsieur **JUSZCZAK Jean-Claude**, 1^{er} Adjoint, procède à l'appel.

Madame le Maire informe les membres présents de la démission de Monsieur **Daniel OLIVIERI** de son poste de conseiller municipal à compter du 30 mars 2016 pour raisons de santé.

Madame le Maire en a informé les services de la Sous-Préfecture et de la Préfecture.

Vu l'article L.270 du code électoral qui prévoit que le candidat venant sur une liste immédiatement après le dernier élu est appelé à remplacer le conseiller municipal dont le siège devient vacant pour quelque cause que ce soit. Ainsi, la réception de la démission d'un conseiller municipal et son acceptation par le représentant de l'Etat a pour effet immédiat le conférer la qualité de conseiller municipal au suivant de la liste.

Madame le Maire donne lecture du résultat constaté aux procès-verbaux de l'élection de ce candidat et déclare installer :

Madame Véronique CLOSSET née MULLER dans ses fonctions de conseillère municipale et lui souhaite la bienvenue au sein du conseil municipal.

Madame le Maire félicite **Monsieur DANN Alain**, conseiller municipal, pour sa nomination de délégué de « Debout la France » de la 5^{ème} circonscription de Moselle.

1) COMPTE DE GESTION 2015 – M14

Le Conseil Municipal, après avoir examiné le compte de gestion de l'année 2015 – M14 et après avoir délibéré, l'approuve

avec un RESULTAT DE L'EXERCICE 2015 en :

- **section de fonctionnement de : + 976 898,16 €**
- **section d'investissement de : - 396 743,87 €**

avec un RESULTAT DE CLOTURE 2015 en :

- **section de fonctionnement de : + 1 549 309,19 €**
- **section d'investissement de : - 469 277,80 €**

par 19 voix pour et 3 abstentions, Madame le Maire s'étant retirée au moment du vote.

2) COMPTE DE GESTION 2015 – M49

Le Conseil Municipal, après avoir examiné le compte de gestion de l'année 2015 – M49 et après avoir délibéré, l'approuve

avec un RESULTAT DE L'EXERCICE 2015 en :

- **section de fonctionnement de : - 2 672,78 €**
- **section d'investissement de : + 23 023,49 €**

avec un RESULTAT DE CLOTURE 2015 en :

- **section de fonctionnement : + 85 899,34 €**
- **section d'investissement de : + 20 400,00€**

par 19 voix pour et 3 abstentions, Madame le Maire s'étant retirée au moment du vote.

3) COMPTE ADMINISTRATIF 2015 - M14

Monsieur JUSZCZAK Jean-Claude, 1^{er} Adjoint, procède à la présentation du Compte Administratif 2015 – M14.

Le Conseil Municipal, après avoir examiné le Compte Administratif 2015 – M14 et après avoir délibéré, l'approuve avec :

- en section de fonctionnement, un excédent de : 976 898,16 €

- en section d'investissement, un déficit de : 396 743,87 €

par 18 voix pour et 4 abstentions, Madame le Maire s'étant retirée au moment du vote.

4) COMPTE ADMINISTRATIF 2015 – M49

Monsieur JUSZCZAK Jean-Claude, 1^{er} Adjoint, procède à la présentation du Compte Administratif 2015 – M49.

Le Conseil Municipal, après avoir examiné le Compte Administratif 2015 – M49 et après avoir délibéré, l'approuve avec :

- en section de fonctionnement, un déficit de : 2672,78 €

- en section d'investissement, un excédent de : 23 023,49 €

par 19 voix pour, 2 abstentions et 1 voix contre, Madame le Maire s'étant retirée au moment du vote.

5) AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2015 - M14

Le Conseil Municipal,
Réuni sous la présidence de Madame le Maire,
Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2015 – M14,

- constate que ce compte fait apparaître un excédent cumulé de la section de fonctionnement de : 1 549 309,19 €
- constate que la section d'investissement enregistre un déficit cumulé d'exécution de (compte 001) : -469 277 ,80 €
duquel il convient de rajouter le solde des restes à réaliser 2015 de
- 766 300 € en dépenses et de 285 254 € en recettes soit -481 046,00 €
Le besoin total de financement de la section d'investissement
ressort donc à -950 323,80 €
- décide d'affecter l'excédent de fonctionnement cumulé en couverture du déficit d'investissement cumulé à hauteur de (compte 1068) 950 323,80 €
- l'excédent de fonctionnement cumulé disponible de 598 985,39 € sera repris en report à nouveau créditeur de la section de fonctionnement (compte 002).

Le Conseil Municipal vote par 20 voix pour et 3 abstentions.

6) AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION 2015 – M 49

Le Conseil Municipal, sous la présidence de Madame le Maire,
après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2015 – M49,

- constate que la section d'exploitation fait apparaître un excédent cumulé de (compte 002): **85 899,34 €**
- constate que la section d'investissement enregistre un excédent cumulé d'exécution de (compte 001)..... **20 400,00 €**
qui sera repris en report à nouveau créditeur de la section d'investissement (compte 001)

Le Conseil Municipal vote par 20 voix pour et 3 abstentions.

7) VOTE DES TAUX DES TAXES DIRECTES LOCALES 2016

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide, à l'unanimité des voix, de maintenir les taux des taxes directes locales, ils se présentent pour l'année 2016, comme suit :

- **Taxe d'habitation : 15,09 %, produit correspondant, 373 176 €**
- **Taxe foncière bâti : 14,68 %, produit correspondant, 343 072 €**
- **Taxe foncière non bâti : 34,21 %, produit correspondant, 13 581 €**

Total des taxes : 729 829 €

8) VOTE DES BUDGETS PAR CHAPITRE

Monsieur JUSZCZAK Jean-Claude, 1^{ER} Adjoint chargé des finances informe le Conseil Municipal de la nécessité de voter le budget primitif et le budget assainissement par article ou par chapitre.

Le Conseil Municipal, après délibération, décide de voter les budgets M14 et M49 de l'année 2016 par chapitre, au niveau des dépenses et des recettes, par 20 voix pour et 3 abstentions.

9) BUDGET PRIMITIF 2016 - M14

Monsieur JUSZCZAK Jean-Claude, 1^{er} Adjoint, procède à la présentation du budget primitif 2016 – M14, qui se présente comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

- Dépenses :3 690 835,39 €
- Recettes :3 690 835,39 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

- Dépenses :2 990 196,36 €
- Recettes :2 990 196,36 €

Le Conseil Municipal, après délibération, adopte le budget primitif 2016 – M14,
par 20 voix pour et 3 voix contre.

10) BUDGET PRIMITIF 2016 – M49

Monsieur JUSZCZAK Jean-Claude, 1^{er} Adjoint, procède à la présentation du budget primitif 2016 – M49 Assainissement, qui se présente comme suit :

SECTION D'EXPLOITATION

- Dépenses : 101 399,34 €
- Recettes :101 399,34 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

- Dépenses :91 799,34 €
- Recettes :91 799,34 €

Le Conseil Municipal, après délibération, adopte le budget primitif 2016 – M49,
par 20 voix pour et 3 voix contre.

Pas de point divers à débattre.

L'ordre du jour étant clos, Madame le Maire, lève la séance à 20 H 10.